



HHORAGES - *INFOS* numéro 19 - Juillet 2023

Halte aux HORMONES Artificielles pour les Grossesses

SOMMAIRE

Édito de la Présidente	1
Procès verbal de l'Assemblée Générale du 13 mai 2023	2
Hommage à ceux qui nous ont quitté	3
Rapport moral d'activités 2022	4-5
Articles parus en 2022	6
Informations judiciaires par Me DE CASTRO	7-8
Intervention de M. André CICOLELLA	8-9
Rapport financier par Yette BLANCHET	10
Témoignage de Sarah, fils DES, (Dysphorie du genre)	10-11
Exposé «Diéthylstilbestrol et autres hormones de synthèse : UNE RECHERCHE CITOYENNE POUR DÉNONCER UN CRIME DE SANTÉ PUBLIQUE», par le Dr M.O. SOYER-GOBILLARD	11-12
Adhérez et faites adhérer vos amis	14

IMPORTANT

Retenez déjà la date de notre prochaine AG :

SAMEDI 18 Mai 2024

De 9h à 17h avec pause déjeuner de 12h à 14h

FIAP

Salle Londres

30 rue Cabanis, 75014 PARIS

HHORAGES-FRANCE

Siège social : 78 Avenue Georges Guynemer
66100 PERPIGNAN

Site : www.hhorages.com
E-mail : hhoragesfrance@gmail.com

Présidente : Marie-Odile Soyer-Gobillard
(CA du 02/06/2010)

Secrétaire : Pierre Datry
E-mail : hhoragesfrance@gmail.com

Trésorière : Yette Blanchet
yette.blanchet@orange.fr

Trésorière-adjointe : Mauricette Puillandre
mauricette.puillandre@orange.fr

Édito

Chers adhérents et amis,

« **Ils attendent qu'on soit tous morts ?** » C'est à la fois un cri d'alarme et un cri de colère que pousse aujourd'hui votre Présidente.

Cri d'alarme parce que les pouvoirs publics et la plupart des médecins restent sourds à nos alertes et aux résultats des recherches nationales et internationales concernant les effets toxiques de l'exposition *in utero* aux hormones de synthèse, véritables perturbateurs endocriniens. Ainsi, une progestérone synthétique souvent administrée sous forme « retard » et dont nous avons montré qu'elle avait des effets délétères sur le développement du cerveau de certains de nos enfants a été interdite aux femmes enceintes en 2.000 MAIS a été réintroduite à la vente en 2.011 par le fabricant. Toujours prescrite, elle continue ainsi ses dégâts sur le cerveau des enfants à naître.

Cri de colère parce que les juges restent sourds aux résultats scientifiques, préférant écouter les experts payés par les laboratoires pharmaceutiques qui ont tout intérêt à ignorer les effets toxiques de ces hormones de synthèse, véritables leurres endocriniens sur le cerveau des enfants et des petits enfants. L'impact de ces produits dont la toxicité a été démontrée au plan international sur les générations futures est une véritable bombe à retardement.

Nous ne baissons toujours pas les bras et nous continuons le combat ! Bonne lecture !

À Perpignan, le 15/06/2023

Marie-Odile Soyer-Gobillard, PH.D. (Docteur ès Sciences)
Présidente de HHORAGES,
Directeur de Recherche Émérite Honoraire au C.N.R.S



PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 13 MAI 2023 au FIAP, 30 Rue Cabanis, Paris 14^{ème}

Ordre du jour

9h30-10h15. Accueil des participants et hommage traditionnel à ceux qui nous ont quittés. Présentation du rapport moral 2022 et des recherches en cours par M.O. SOYER-GOBILLARD, Présidente de HHORAGES, chargée de la recherche. Vote du rapport moral.

10h15-11h. Intervention de M. André CICOLELLA, Président du Réseau Environnement-Santé (RES) : « Les grandes avancées du RES en 2022 »

11h-12h. Intervention de Maître Philippe DE CASTRO, cabinet de Me TEISSONNIERE, nos avocats : « Procédures civiles et autres questions ». Échanges avec la salle.

12h30-13h45. Repas pris en commun au self-service du FIAP.

14h-14h15. Rapport financier présenté par Madame Yette BLANCHET, Trésorière. Vote.

14h15-15h. Témoignage de Madame Sarah FANET, Victime du DES.

15h-16h. Synthèse des résultats scientifiques de Hhorages par le Dr Marie-Odile SOYER-GOBILLARD, PH.D.

16h30-17h. Échanges avec la salle et clôture de l'Assemblée Générale.

Bonjour à tous et merci chers adhérents de HHORAGES d'être présents aujourd'hui.

Les excusés:

Tout d'abord notre Trésorière adjointe, notre amie Mauricette PUIILLANDRE, retenue pour raison de santé. Elle vous adresse comme l'an dernier ce message :

« CHERS AMIS, Ne pouvant être avec vous ce jour en raison de problèmes de santé, je tiens à vous remercier de votre présence. Nous avons tous été plus ou moins affectés par cette crise à rebondissements qui nous a contraints à ne pouvoir nous rencontrer et échanger. Alors, faisons le aujourd'hui....MERCI A VOUS qui avez par vos témoignages, aidé à fortifier notre association dans sa lutte, malgré vos soucis personnels et familiaux. MERCI À LA PRESIDENTE d'avoir animé HHORAGES sans faille. MERCI que ce soit reconnu. BONNE ET FRUCTUEUSE JOURNEE. TRES AMICALEMENT, Mauricette PUIILLANDRE ».

Notre avocat Me Jean-Paul TEISSONNIERE, le Professeur Charles SULTAN, Endocrinologue, Membre du Conseil scientifique et soutien de l'association, Aimée IGLESIAS, membre du CA.

Que ceux qui sont présents soient chaleureusement remerciés. Je veux tout d'abord rendre un hommage tout particulier à Maître Nadine MELIN, notre avocate, qui a dû interrompre sa carrière au Barreau pour raisons de santé. Nadine a pris notre grave problème de santé publique à bras le corps et n'a pas ménagé son temps et sa santé pour préparer nos dossiers. Nous avons travaillé en étroite collaboration et je la remercie bien sincè-

rement en mon nom et en celui de tous ceux qui ont une procédure en cours. Merci Nadine ! Notre nouvel Avocat, Me Philippe DE CASTRO (du Cabinet Jean-Paul TEISSONNIERE) a remplacé Me Nadine MELIN et interviendra plus tard dans la matinée. Il fera le point sur les différentes plaintes en procédure civile et sur le difficile problème de la PRESCRIPTION. André CICOLELLA, Toxicochimiste, Président du Réseau-Environnement Santé nous parlera des Grandes avancées obtenues par le RES en Santé Environnementale en 2022. Je tiens également à le remercier tout particulièrement pour son soutien constant.

Notre amie Sarah FANET est venue spécialement d'Ecosse où elle réside pour témoigner cet après-midi de son vécu difficile en tant que fils Distilbène. Je n'oublie pas notre amie Marie-Françoise VILLARD, Journaliste toujours fidèle : qu'ils soient chaleureusement remerciés pour leur présence.



Une photo SOUVENIR (Mai 2022) ! La Présidente Marie-Odile SOYER-GOBILLARD entre Maître Nadine MELIN à sa gauche et M. André CICOLELLA, Président du RES, à sa droite.

Hommage à ceux qui nous ont soutenus et quittés, et dont hélas la liste s'allonge d'année en année

Le Professeur Edouard ZARIFIAN, Le Professeur Jean CASTON, Le Docteur Henri PEZERAT, René ALEXANDRE, Pierre ALCHOURROUN, Geneviève GOBILLARD, ma Mère, mon frère Jean-Pierre GOBILLARD, adhérent de HHORAGES et mes soutiens depuis la création de HHORAGES, l'époux de notre ex vice-Présidente Denise JOURDAN-HEMMERDINGER, Bertrand HEMMERDINGER, Jacques SOYER, Professeur des Universités, mon ex époux. Je veux rappeler également tout particulièrement le souvenir de notre ami Michel DATRY qui nous a quittés en août 2016 déjà, après un cancer foudroyant. Qui dira le souvenir de son amitié, de sa culture, de son élégance et de son efficacité comme Secrétaire et collaborateur efficace...Il nous manque cruellement !

Francis BLANCHET, époux de Yette, notre Trésorière qui gérait notre site internet nous a aussi quittés de même que notre ami membre du CA, Charles ZELWEIR, ancien Chercheur au C.N.R.S. en Biologie Moléculaire, après un cancer. Plusieurs de nos enfants... des jeunes hélas, nous ont quittés également, Frédéric BLANCHET, fils (DES) de Yette et Sylvain ORLANDI, fils (EE) de Monique ORLANDI, une amie et adhérente, et qui ont été des participants actifs au projet PICRI en se rendant à Sainte Anne pour questionnements et prélèvements. Ces jeunes ont rejoint nos propres enfants, fauchés en pleine jeunesse, victimes de l'exposition *in utero* aux hormones de synthèse. A la mémoire de nos enfants, Valérie, Nicolas, Christophe, Pascal, Florence, Raphael, Frédéric, Sylvain, Ann, et de tous les autres...décédés à cause de leur exposition in utero à ces traitements

Nous ne vous oublions pas !

En leur souvenir, recueillons-nous quelques instants.

Rapport moral d'activités sur l'année 2022 et recherches en cours

Comme je le répète chaque année, notre questionnement fait partie de celui plus général des effets sur la santé des Perturbateurs Endocriniens (dont les hormones Estrogènes de synthèse, DES, EE, et Progestérones de synthèse ou Progestins, font partie) et qui apparaissent de plus en plus dans le débat public et dans le débat politique. Cette pollution a été créée de toute pièce par l'activité humaine dans un but hyper lucratif (le DES n'était pas breveté et était très peu onéreux à fabriquer): il sert maintenant de modèle à de nombreuses études sur les Perturbateurs endocriniens.

Avant d'aborder le rapport moral proprement dit je veux vous dire que le dossier de nos adhérents Nicole et Yvon COSQUER qui étaient présentés par Me PEZARD devant la Cour d'Appel de Versailles, ayant « bénéficié » d'une décision défavorable (pour « Prescription ») sont partis en Cassation, défendus par l'avocat spécialiste de la Cour de Cassation réputé Maître Thomas Lyon-Caen à Paris. Hélas il y a eu rejet de la Cour de Cassation et nos amis vont présenter un dossier devant la Cour Européenne des Droits de l'Homme (CEDH). Quant au dossier GUEGAN également rejeté pour « Prescription » en appel par le Tribunal Civil, Sophie GUEGAN n'a pu hélas partir en Cassation, n'ayant pu obtenir l'aide juridictionnelle à laquelle elle pouvait prétendre.

Je cite de nouveau ici un extrait de la décision de Jugement GUEGAN identique à un contenu du jugement COSQUER :

« La publication de M. RIVOLLIER* parue dans *Plos One* (pièce n°23 des appelants) conclut à l'absence de preuves concluantes de changements de méthylation globale associés à une exposition au DES et à la nécessité de recherches plus approfondies (citation tronquée*).

De plus, la société UCB Pharma produit une analyse de cette publication par le professeur FUKS au terme de laquelle il estime que les résultats de l'étude de M. RIVOLLIER ne sont pas convaincants. La publication émanant notamment de Mme Marie-Odile Soyer-Gobillard (pièce n°24 des appelants) est également produite en anglais, seul un résumé étant fourni en français, **et ne saurait être retenue comme probante en raison de son manque d'impartialité puisqu'il en ressort que son auteure est membre de l'association HHORAGES, qui est, selon la brochure de l'AFSSAPS produite par l'intimée, une association de patients exposés au DES. ...**

La société UCB Pharma produit pour sa part une étude de Mme Hélène VERDOUX** selon lesquelles « il n'y a pas de lien entre l'exposition prénatale au DES et la survenue de symptômes psychiatriques. »

* **La citation a été tronquée par UCB Pharma** : Il n'y a effectivement **pas de méthylation globale** observée chez les patients exposés au DES *in utero* MAIS une **méthylation spécifique** au niveau de 2 gènes (alors que cette **méthylation globale** est observée dans une population de jeunes psychotiques non exposés aux estrogènes et étudiée à Sainte Anne). Aucune méthylation n'est visible chez les aînés non exposés (témoins intra-familiaux).
Voici la Citation exacte non tronquée :

Auteurs : RIVOLLIER et al. Revue : *PLos One*, Avril 2017

Titre : *Methylomic Changes in Individuals with Psychosis, Prenatally Exposed to Endocrine Disrupting Compounds. Lessons from Diethylstilbestrol.*

« Des analyses génétiques et épigénétiques du sang périphérique de fratries de HHORAGES ont permis de montrer que l'exposition prénatale au DES est associée à des modifications de **méthylation différentielles** sur l'ADN de deux gènes majeurs : le gène ADAM TS9, impliqué dans le contrôle de la forme des organes pendant le développement (utérus et organes reproducteurs) et également dans certains cancers; il joue aussi un rôle critique dans le contrôle du développement du Système Nerveux Central et le gène ZFP 57 (situé sur le chromosome 6), exprimé très tôt dans le développement, en lien direct avec le neuro développement ».

** Il s'agit de l'étude de VERDOUX et al. 2007, contredite par elle-même 10 ans plus tard dans une publication non citée par UCB Pharma*** et réalisée à partir d'une étude épidémiologique nationale de Réseau DES-France sur 2.566 Filles-DES, montrant que 1,7 fois plus de filles DES ayant consulté un psychiatre que de non exposées.

*** VERDOUX et al. (2017). Impact of prenatal exposure to diethylstilbestrol (DES) on psychological outcome: a national survey of DES daughters and unexposed controls. Arch Womens Ment Health, 20, pages389–395. DOI 10.1007/s00737-016-0711-8

Les juges n'ont pas tenu compte de ces résultats car ils ne connaissent pas ou ne veulent pas connaître la biologie moléculaire ! De surcroît l'expert désigné par UCB Pharma dont ils ont consulté l'avis est un spécialiste belge reconnu en **épigénétique... des cancers du sein** pour lesquels il dispose de très nombreux cas. Aussi a-t-il eu beau jeu de dire que le nombre de patients psychotiques était trop faible ! Il a été en effet difficile de faire venir certains patients psychotiques pour des prélèvements à l'Hôpital Sainte Anne sans compter les décès de certains de ces patients par suicide.

En 2022 nous avons continué d'accueillir de nouveaux témoignages par mail, courrier postal, communications téléphoniques. C'est Mauricette PUILLANDRE malgré des aléas de santé, Yette BLANCHET et Aimée IGLESIAS qui s'occupent de cette lourde charge ainsi que de la préparation des dossiers destinés à nos avocats et à la procédure civile. Merci à elles. Comme toujours, nous ouvrons un dossier pour chaque famille concernée, nous envoyons des documents, nous tenons les dossiers à jour en fonction de vos informations, nous répondons aussi aux familles afin que les droits de leurs enfants soient respectés. Notre Association hélas vieillit, comme nous tous, alors que notre combat est loin d'être achevé. Notre avocat Maître DE CASTRO nous en dira plus tout à l'heure en faisant le point sur nos dossiers. Continuez à nous soutenir, nous avons besoin de vous !

En ce qui me concerne et malgré les incidences dues au Covid, j'ai continué à publier en 2022, en collaboration avec l'équipe du professeur SULTAN et Laura GASPARI-SULTAN son épouse. J'ai également participé en visio-conférence au Congrès mondial de Psychiatrie (Londres Juillet 2022) où j'ai communiqué nos résultats sur l'effet multigénérationnel et transgénérationnel des hormones de synthèse, véritable bombe à retardement pour les générations futures.

Nos observations sont issues de la base de données créée à partir des informations issues de vos témoignages, je vous en remercie de tout coeur.



Certificat de participation au Congrès mondial de Psychiatrie, Londres, Juillet 2022.

Publications effectuées en 2022 en association avec l'équipe du Professeur Charles SULTAN (CHU de MONTPELLIER)

2022

- **SOYER-GOBILLARD M-O.** (2022). Diéthylstilbestrol (DES), un modèle d'analyse des Perturbateurs Endocriniens : « DES et Système nerveux central ». Enseignement dans le cadre du **DIU** (Diplôme InterUniversitaire) de **Médecine Environnementale**, Montpellier, Jeudi 16 Juin 2022, Visioconférence de 1h15 + 15 min questions.
- **SOYER-GOBILLARD, M.O.,** GASPARI, L., COURTET, PH., SULTAN, CH. Multigenerational psychiatric disorders and prenatal exposure to diethylstilbestrol. *Annual World Congress on Psychiatry*, July 11-2022, London, UK. *Research & Development in Psychiatry* (35 min).
- **SOYER-GOBILLARD, M.O.,** GASPARI, L., COURTET, PH., SULTAN, CH. (2022). Diethylstilbestrol and Autism. *Frontiers in Endocrinology*, 13:1034959. [https://doi: 10.3389/fendo.2022.1034959](https://doi.org/10.3389/fendo.2022.1034959) **IF : 6,055.**
- **SOYER-GOBILLARD M-O.** (2022). Resilience. A scientist's campaign against synthetic hormones. Editions NomBre7, Coll. Hippocrate, 420 pp., Septembre 2022.
- **SOYER-GOBILLARD M-O.** (2022). Une Résilience ou Les Trois Marie-Odile : Le combat d'une scientifique contre les hormones de synthèse. 2^{ème} édition. Editions NomBre7, Coll. Hippocrate, 383 pp., Septembre 2022.

2023

- GASPARI, L., **SOYER-GOBILLARD, M. O.,** PARIS, F., KALFA, N., HAMAMAH, S., SULTAN, CH. (2023). Birth outcomes in DES children and grandchildren: A multigenerational national cohort study on informative families. *International Journal of Environmental Research and Public Health*, 20, 2542. <https://doi.org/10.3390/ijerph20032542> **IF : 4,614**

Comme vous pouvez le voir dans cette liste de publications, nous poursuivons inlassablement nos observations à partir de notre cohorte et je remercie toutes les familles qui participent à nos recherches en envoyant les renseignements médicaux indispensables.

Définition de l'IF ou Facteur d'Impact : Le facteur d'impact d'une revue est le nombre moyen de citations des articles de la revue rapporté au nombre d'articles que publie la revue. Il est calculé pour une période de publication de deux ans.

Recherches en cours et Projets

Parmi les recherches en cours : nous avons initié un travail sur la présence de kystes ovariens chez les filles DES, kystes qui ont souvent été à l'origine d'hystérectomies totales ou partielles et qui en tous cas amputent lourdement nos amies Filles DES dans leur vie personnelle et procréative : plus de 30 dossiers sont en cours d'analyse avec l'équipe de Charles Sultan et ce sont des preuves supplémentaires à accumuler pour nos actions judiciaires.

Nous terminons également la rédaction d'une publication sur les dysphories du genre dans notre cohorte où les transgenres mâles (XY) vers femelles sont plus nombreux qu'en population générale. Le travail sur la prématurité des enfants DES et les poids de naissance est paru récemment dans un Journal International (*International Journal of Environmental Research and Public Health*, USA).

Dans les projets, nous poursuivons le travail sur l'effet multi générationnel des progestins et je vais très prochainement recontacter la cinquantaine de familles qui sont concernées par ce traitement avec les progestins seules pour voir si des troubles sont à enregistrer chez les petits enfants.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Démission d'une administratrice : **Madame Déborah MAITREJEAN**, notre web-master, pour raisons personnelles : il s'agit donc de la perte de notre responsable informatique. Nous tenons à la remercier pour le très bon travail effectué sur notre site internet et regrettons sa démission.

Pas de Candidatures au Conseil d'Administration.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 13 MAI 2023 : Intervention de Me Philippe DE CASTRO (Cabinet de Me TEISSONIERE).

À ce jour, les procédures introduites par trois familles sont toujours en cours devant le Tribunal Judiciaire (Civil) de Nanterre. Ces affaires concernent l'apparition de troubles psychiatriques chez des personnes ayant subi des expositions *in utero* au Distilbène®, à l'Ethinyl Oestradiol et à la progestérone retard et devraient être examinées à l'audience du 16 mai 2024.

Nous attendons également une décision de la Cour de Cassation qui était saisie d'un pourvoi contre un arrêt de la Cour d'appel de Versailles qui a déclaré irrecevables, en raison de la prescription, les demandes formées par des victimes des mêmes faits. Aux termes de son arrêt rendu le 30 mars 2023, et pour des motifs procéduraux, la Cour de cassation n'a pas répondu à la question qui lui était posée concernant l'absence de prescription des faits.

De ce fait, la Cour de cassation n'a pas tranché ce débat relatif à la prescription des faits en raison de leur ancienneté invoquée par les laboratoires pharmaceutiques devant le Tribunal Judiciaire de Nanterre et auquel nous avons d'ores et déjà répondu avec précision (cf. notre intervention à l'AG du 14 mai 2022). Malgré cet obstacle procédural soulevé par les laboratoires pharmaceutiques et la question du lien de causalité entre ces hormones de synthèse et les troubles psychiatriques subis qui pourrait donner lieu à une expertise médicale, notre cabinet demeure prêt à assister les familles nous ayant adressé leur dossier et qui souhaiteraient encore saisir dans ce cadre la justice.

Historique du cabinet TEISSONNIERE et TOPALOFF*

(Texte repris du descriptif du cabinet TTLA sur internet, avec autorisation)

En 1996, Jean-Paul TEISSONNIERE et Sylvie TOPALOFF, chacun à la tête d'un cabinet individuel spécialisé en droit social, respectivement à Bobigny et à Paris, se rencontrent sur le dossier de l'amiante. Pendant plusieurs années, ils vont travailler ensemble sur des centaines de dossiers de victimes, en lien avec l'association nationale des victimes de l'amiante. Leur idée est d'obtenir des réparations satisfaisantes sur le plan civil mais aussi des sanctions pénales contre les responsables de cette catastrophe sanitaire qui provoque 2 à 3000 cancers mortels par an. Lorsqu'en 2002, la Cour de Cassation donne une nouvelle définition de la faute inexcusable de l'employeur, consacrant également plusieurs années de combat judiciaire, ils créent un cabinet commun à Paris.

En 2005, leur collaborateur François LAFFORGUE devient leur associé. L'activité du Cabinet se diversifie mais demeure essentiellement concentrée sur la défense des victimes du travail dans tous les domaines de l'industrie et toujours en lien avec syndicats et associations de défense des victimes. Un cabinet secondaire est créé à MARSEILLE sous la direction de Julie ANDREU qui devient également associée en 2013, pour couvrir la région industrielle de Marseille Côte d'Azur. En 2015, six collaborateurs sont associés dans une structure de type société SELARL : Hélène AVELINE, Elisabeth LEROUX, Nadine MELIN, Cédric de ROMANET, Cécile LABRUNIE et Marie FLEURY. Le Cabinet TTLA continue d'avoir un fonctionnement collectif, réunissant des compétences diverses au service exclusif de la défense des victimes.

La dimension militante est au cœur de l'activité de ce Cabinet. Cela signifie réfléchir collectivement avec différents intervenants dans les dossiers (inspecteurs du travail, médecins du travail, ingénieurs, toxicologues, etc.) pour innover dans la défense des victimes.

*Nous tenons à rééditer ce texte paru en 2022 afin de rendre hommage à ce cabinet.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 13 MAI 2023 : Intervention de M. André CIOLELLA, chimiste, toxicologue et Président du RES (Réseau Environnement-Santé)

La nouveauté dans l'action du RES en 2022 aura été le focus mis principalement sur les maladies infantiles :

- Cancers de l'enfant : Soutien aux associations de parents d'enfants cancéreux, participation aux colloques des 14 et 16 février et réalisation à titre gracieux de vidéos de témoignages à l'occasion de la sortie du livre *Regards*;

- Mémoire d'une stagiaire, étudiante en 5ème année de la faculté de Pharmacie de Paris sur l'analyse du rôle du phtalate DEP dans la genèse de certains cancers de l'enfant, substance pourtant autorisée dans les médicaments pour le pelliculage.

Avec 200 participants, le Colloque organisé à Albi le 6 octobre sur « Maladies infantiles Habitat et PE » a connu un grand succès. Ce colloque faisait suite à une opération zéro phtalates menée avec le Département du Tarn et la Mutuelle du Rempart, qui a fait l'objet d'une conférence de presse. Les opérations Zéro phtalates menées à Guise et Châteauroux avec l'engagement des CPAM Indre et Aisne ont été menées sur le thème « Protéger l'enfant ». Elles ont connu un grand succès et ont été citées en référence par la CNAM dans son rapport Charges & Produits destiné aux parlementaires, pour construire son « Offre de Service en Santé Environnementale ».

- Le stage d'une étudiante en Pharmacie en 5ème année à Strasbourg, a permis de tester un développement particulier de la détermination de l'exposition de 40 volontaires en refaisant la même opération avec les 10 personnes les plus polluées, ce qui a débouché sur la mise en évidence d'une diminution significative de cette contamination. Signe qu'une sensibilisation porte ses fruits très rapidement. Cet exemple est très utile au mo-

ment où démarre la campagne « Prématurité Phtalates ». La publication en septembre 2022 dans la revue de référence JAMA Pediatrics d'une synthèse de 16 études a apporté un élément supplémentaire dans le diagnostic en quantifiant les gains à attendre d'une diminution de la contamination des femmes enceintes : 50 % en moins de contamination signifie 12 % de cas de prématurités en moins soit à l'échelle nationale 7200 cas.

Notre demande de mission Flash a reçu un bon accueil médiatique et le soutien des professionnels les plus directement concernés comme les gynécologues-obstétriciens du CNGOF. Agir pour prévenir les maladies infantiles et la prématurité doit conduire à s'adresser à la génération des futurs parents. C'est le sens du programme PELIF (Perturbateurs Endocriniens Lycées Ile-de-France) qui a été mené dans 7 lycées et touché près de 200 lycéens. Ce programme a reçu le soutien de la région IdF. Il a été mené en 2021 avec 2 stagiaires de la Faculté de Pharmacie 5ème et 6ème année, ce qui a permis de valider la pertinence d'utiliser les bracelets en silicone comme support de sensibilisation. Une plaquette a été tirée à 10 000 exemplaires et une vidéo a été réalisée. Bilan très positif qui a conduit la région à renouveler son soutien en 2022-2023.

Les PE, un symbole de l'urgence d'agir en santé environnementale de mieux en mieux compris :

Le sondage Harris Interactive présenté par les Ministères à l'occasion du comité de suivi de la SNPE donne un chiffre de 92 % des personnes interrogées considérant comme important et très important l'élimination des PE. Un sondage similaire en Belgique donne un chiffre de 40 %. L'affaire des biberons au Bisphénol est citée en premier par 80 % des sondés. L'action du RES se voit clairement plébiscitée. Cela nous a valu d'être la seule ONG française invitée lors des journées Produits toxiques organisée les 10 et 11 mai dans le cadre de la présidence française (la 2nde ONG étant nos amis du Baltic Environmental Forum de Hambourg). Cela a contribué sans aucun doute à la publication de la feuille de route de la Commission européenne sur les produits chimiques publiée le 25 avril 2022 avec l'objectif d'élimination des grandes familles de PE d'ici 2030. Un signal politique fort a été ainsi donné. La charte « Villes et Territoires Sans Perturbateurs Endocriniens » est une action majeure pour atteindre ce but. Elle a été citée en référence par les Comité européen des régions et le Parlement européen. Elle continue de se développer avec des signatures accompagnées d'un événement : colloque, conférence, un webinaire avec les CPTS, opération zéro phtalates... : Saône & Loire, Val-de-Marne, Marseille, Cergy-Pontoise, Châteauroux, Lille, communes de Marne et Gondoire en Seine & Marne. Un signal positif est le positionnement des CPTS qui maintenant souhaitent signer la charte. Cela traduit une prise de conscience montante chez les professionnels de santé. Une autre preuve de la progression de la prise de conscience des professionnels de santé est l'invitation du RES à porter la dimension Santé environnementale dans les Etats Généraux de la Santé Respiratoire en décembre 2021 et aux prochains le 9 février 2023.

GIEC de la Santé environnementale, GIEC de la Santé globale.

Outre les PE, les 3 autres axes prioritaires définis à la création restent d'actualité. La 1ère, la dimension alimentation, s'est traduite au départ par la campagne sur l'aspartame qui avait atteint le niveau européen puis par la participation aux EGA, et s'est continuée jusqu'à aujourd'hui grâce au dynamisme du GT Alimentation du RES par la participation à la plateforme EGA et à la suite au collectif Nourrir créé en juin 2022. L'appel de Grenoble lancé pour un GIEC de la Santé environnementale à l'issue de la rencontre du 19 mars a mobilisé de concert la communauté scientifique et la société civile dont une grande partie des membres du CISE. Un contact très positif a été pris à cette occasion au niveau européen avec le *Global Health Forum* basé à Genève qui nous a invités à intervenir à son forum annuel du 3 au 5 mai.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 13 MAI 2023 : Rapport financier par Madame Yette BLANCHET Trésorière

L'année 2022 a été relativement calme, toujours dans l'attente du dépôt de tous les dossiers complétés chez nos avocats. On assiste malheureusement à une démotivation de nos adhérents, entraînant une baisse des recettes. Il faut dire que la grande majorité est composée de mères traitées pour des grossesses et donc l'âge avance plus vite que la justice. Les adhésions sont donc en baisse, ne permettant pas de couvrir complètement les dépenses courantes.

L'activité principale de l'année 2022 consiste dans des interventions de notre Présidente qui est intervenue à différents endroits et qui a participé à différents colloques nationaux et internationaux en distanciel, colloques nécessitant de régler des droits d'inscription, tel le Congrès Mondial de Psychiatrie de Londres en juillet 2022. Elle a également proposé des publications dans des revues à fort coefficient de lecture et certaines de ces publications ont donné lieu à des règlements de charges relativement importants. Pour pallier à ces dépenses, notre Présidente a fait don à notre association d'une de ses œuvres, une sculpture en bronze, permettant ainsi un exercice juste à l'équilibre. Par ailleurs certaines dépenses engagées par des adhérents dans l'intérêt de l'association ne donnent pas lieu à remboursement par leur assistance juridique et figurent tant dans les dépenses que dans les recettes, mais n'affectent pas le résultat.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 13 MAI 2023 : Intervention orale de Madame Sarah FANET, fils DES

Notre amie Sarah est née avec un caryotype XY de garçon. Il a été exposé au DES in utero de même que sa sœur, décédée précocement d'un cancer. Dès sa plus tendre enfance il se sent fille, attiré par les jouets et les vêtements féminins. « Je me souviens très clairement vers l'âge de 3 ou 4 ans être un jour entrée dans un salon de coiffure avec ma mère et avoir regardé toutes les dames en me disant. "Quand je serai grand c'est ça que je ferai; je serai une femme". Je commençais à comprendre qu'on ne voulait pas que je sois une fille, que je n'avais pas le droit et qu'il faudrait que je me batte pour y arriver. »

L'adolescence fut particulièrement pénible sans savoir où se situer et enfin un mariage qui, pensait-il pourrait tout arranger. Ce mariage permet la conception et la naissance de deux filles. Mais quelques temps après il divorce et s'expatrie en Ecosse où il réside depuis plusieurs années, accomplit une chirurgie de la transition et est placé sous hormonothérapie. Il se nomme désormais Sarah.



Sarah à Kinlochleven (à gauche) et en campagne électorale (à droite).

Bien acceptée à Kinlochleven dans la région d’Ecosse où elle réside, Sarah se lance dans la politique et est élue Déléguée Régionale malgré une opposition de la Presse lorsqu’elle apprend son histoire. Sarah nous raconte que cette dernière est actuellement de moins en moins tolérante vis-à-vis des personnes Trans et LGBT. Merci pour ta participation, chère Sarah.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 13 MAI 2023 : Intervention orale de Marie-Odile Soyer-Gobillard

Durant cet exposé d’une heure, la Présidente de HHORAGES fait le point sur les recherches en cours concernant les effets toxiques de l’exposition *in utero* aux hormones de synthèse, estrogènes et progestogènes de synthèse ou progestins tant au plan international que national et en particulier grâce à la cohorte de HHORAGES : Titre : UNE RECHERCHE CITOYENNE POUR DÉNONCER UN CRIME DE SANTÉ PUBLIQUE : Ces recherches sont menées en collaboration avec le Pfr Charles SULTAN, MD, PH.D., Dr Laura GASPARI-SULTAN, M.D., Pfr Philippe COURTET, MD, PH.D. CHRU-Université de MONTPELLIER.

Chronologie des principaux résultats et travaux en cours :

- 1- 2002 : Fondation de l’Association Hhorages-France. Ses buts.
- 2- 2007 : Projet PICRI, Partenariat Institution-Citoyens pour la Recherche et l’Innovation en partenariat avec le CERC de l’Hôpital Ste Anne (Pfr Krebs)
- 3- 2011 : Effets multigénérationnels du DES : Travail sur les Hypospadias chez les petits enfants DES (cohorte Hhorages)
- 4- 2015 : Mise en évidence du lien entre exposition *in utero* aux estrogènes de synthèse (diethylstilbestrol, ethinyl estradiol) et troubles psychiatriques chez les enfants exposés *in utero* à partir de 1002 enfants exposés *in utero* de la cohorte de HHORAGES.
- 5- 2015/ 2017 : Résultats moléculaires issus du projet PICRI : Nature épigénétique des effets moléculaires

du DES sur 2 gènes impliqués dans le neurodéveloppement (*PlosOne*)

6- 2019 : Première démonstration des effets psychiatriques chez les enfants exposés *in utero* aux progestatifs de synthèse

7a- 2021: Parution de la 1ère édition du livre « Une résilience ou les 3 M.O »Ed. Nombre 7 coll. Hippocrate.

7b- 2021 : Démonstrations des effets multi et trans générationnels du DES aux plans psychiatrique (bipolarité, autisme) et somatique (endométriose).

8a- 2022 : DES et Autisme. Effet multigénérationnel présenté au Congrès Mondial de Psychiatrie (Londres, Juillet 2022)

8b-2022: 2ème édition du livre « Une résilience ou les 3 M.O, le combat d'une scientifique contre les hormones de synthèse ». Edition anglaise.

9- 2023 : Prématurité et effets multigénérationnels dus au DES.

10- 2023: DES et dysphories du genre (Publication en préparation).

En conclusion, les effets multi et trans-générationnels du DES démontrés chez l'animal (jusqu'à 8 générations de cancer chez la souris) et depuis peu chez l'Homme, constituent une véritable bombe à retardement. La cohorte de Hhorages constitue un exemple « grandeur nature » des dégâts provoqués sur plusieurs générations par les perturbateurs endocriniens sur les enfants imprégnés *in utero* et qui présentent des troubles du comportement accompagnés ou non de malformations somatiques diverses et/ou de cancers.



APPEL À COTISATION 2023

ADHÉREZ ET FAITES ADHÉRER VOS AMIS À HHORAGES

Pour garder son indépendance vis-à-vis de tous les financeurs, Hhorages a choisi de ne pas se faire subventionner. Votre association n'a donc comme ressources que vos adhésions et celles de ses sympathisants. Nous comptons sur vous pour que le travail d'information que nous vous présentons soit diffusé au plus grand nombre. Vous pouvez déclarer au fisc l'aide apportée, nous vous ferons parvenir un récépissé.

Tarifs : Membre actif : 40 Euros - Membre bienfaiteur : 50 Euros

Cotisations à faire parvenir à :

**M^{me} Yette Blanchet,
9 Rue A. Ricard,
38000 GRENOBLE
yette.blanchet@orange.fr**

qui vous fera parvenir une attestation fiscale

Permanences téléphoniques

Yette BLANCHET : 06 77 32 68 83

Aimée IGLESIAS : 07 81 36 86 16

REMERCIEMENTS

**Nous remercions la Mutualité Française Pyrénées Orientales (7 cours Palmarole, Perpignan)
qui nous offre l'ensemble des tirages d'HHORAGES-INFOS N°19**

**Mise en page : Pierre Datry
Responsable éditoriale : Dr Marie-Odile Soyer-Gobillard (06 11 89 50 84)**